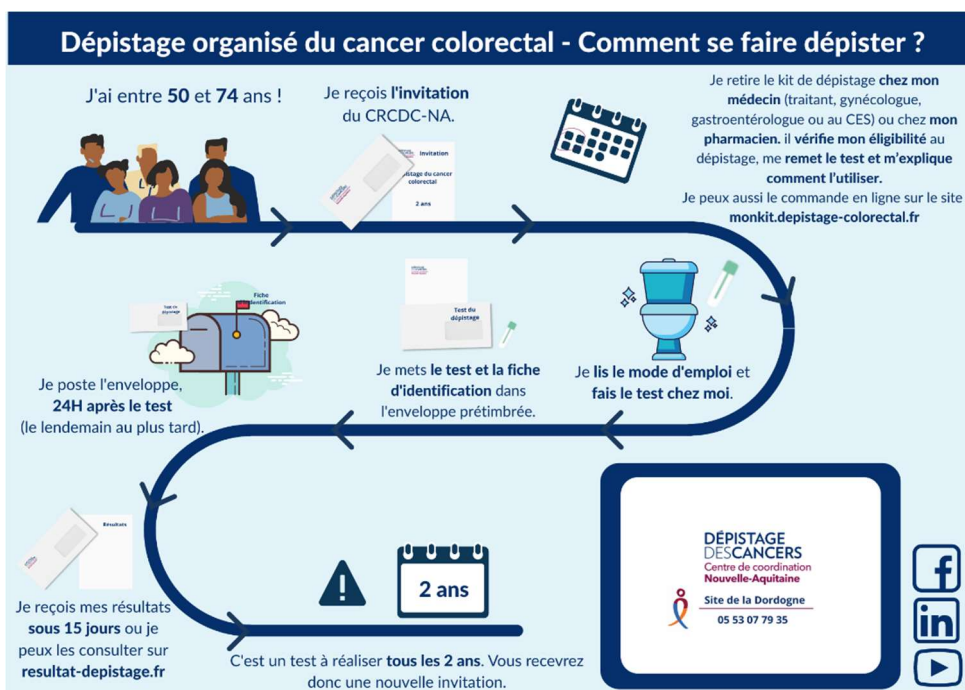


## Le test de dépistage du cancer colorectal



### Pourquoi participer au dépistage du cancer colorectal ?



Le dépistage est un moyen efficace de lutter contre le cancer colorectal qui consiste à réaliser chez soi, en l'absence de symptôme, tous les 2 ans, un test de **recherche de sang caché dans les selles**.

Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes comme chez les femmes.

C'est pourquoi, si vous avez entre 50 ans et 74 ans, vous pouvez bénéficier d'un **test de dépistage du cancer colorectal** dans le cadre du programme national de dépistage organisé.

Vous recevez à votre domicile un courrier vous invitant à retirer un kit de dépistage auprès de votre médecin traitant, ou de votre pharmacien ou en passant commande sur le site <https://monkit.depistage-colorectal.fr/>



Vous avez 50 ans et vous n'avez pas encore reçu votre courrier d'invitation au test de dépistage du cancer colorectal ? Vous vous posez des questions ?



Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant ou contacter

**Le Centre de Dépistage du Cancer de la Dordogne**  
**05 53 07 79 35**  
[contact24@depistagecancer-na.fr](mailto:contact24@depistagecancer-na.fr)